

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 979

Erratum: Prix des munitions : le Conseil fédéral rectifie
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Qu'est-ce que le théâtre?

— L'effet très sûr du professionnalisme à la fois responsable, exigeant et sans fanfaronnade.

(bp) Claude Stratz est depuis juillet 1989 le nouveau directeur de la Comédie de Genève. Son spectacle d'ouverture — *Chacun son idée*, de Pirandello — a été d'une telle clarté et d'une telle invention, et a rencontré un tel succès à Genève et à Strasbourg, que nous souhaitons attirer l'attention sur l'événement: La Comédie, un théâtre à suivre. Le choix de l'œuvre, d'abord. Auteur à succès et à scandale dans les années vingt, Pirandello assure encore certaines saisons des années cinquante, puis il entre en purgatoire. En optant pour cette œuvre, qui n'a pas été jouée en France et en Italie depuis 1961, Stratz risquait gros. Un bon et sûr classique l'eût protégé; un auteur moderne, vivant, voire romand, eût fait événement. Or non, en s'écartant de toute école et de toute mode, Stratz a voulu cette œuvre-là, difficile, parce qu'elle contient le manifeste sur lequel il assoit son mandat de directeur: le théâtre est un jeu, certes, mais un jeu qui s'empare du réel, qui le commente, l'éclaire, cherche à lui donner forme. L'œuvre le montre clairement. Sur scène, des personnages tentent de comprendre ce fait divers récent: un artiste célèbre se tue en découvrant sa fiancée dans les bras d'un autre. Parmi les questions qui surgissent: comment se comportent les deux survivants? Or les deux survivants, interprétés sur scène par un acteur et une actrice, se trouvent, eux, dans la salle, en chair et en os, fulminent, montent sur le plateau, y accusent l'auteur de se servir de leur vie privée pour composer une fiction, et s'y comportent cependant comme l'acteur et l'actrice viennent de le faire. Ginette Herry, auteur de l'excellente nouvelle traduction (Editions de l'Age d'homme), conclut: «Fiction et réalité ne sont donc pas en droit si séparés». De faux entractes, des entractes mis en scène, offrent en plus le commentaire que font de la salle des spectateurs feints. Pour incarner une bonne partie de ceux-là, Stratz fait appel à des comédiens amateurs de la place: autre façon d'affirmer l'ouverture. Surtout, la

pièce fait intervenir tous les partenaires dont vit la Comédie: spectateurs adversaire et spectateurs partisans; le directeur et les ouvreuses; le régisseur et les techniciens. Bref, l'œuvre réunit pour Stratz, qui s'en amuse, ceux avec lesquels il aura à collaborer. Claude Stratz a fait ses études à Genève. Il a été pendant deux ans l'un des assistants de Jean Piaget au Centre d'épistémologie. Le théâtre l'intéresse très tôt, il fait l'apprentissage de tous ses aspects: comédien et assistant au Théâtre de Poche, enseignant au Cycle d'orientation (Information générale — Théâtre), professeur à l'Ecole supérieure d'art dramatique (ESAD). Metteur en scène surtout: avec des amateurs d'abord (*Les Bacchantes* d'Euripide, à l'ERA en 1975, imposent Stratz à l'attention de la critique et du métier); avec les élèves de l'ESAD; puis en invité de François Rochaix au Théâtre de Carouge-Atelier de Genève, et de Richard Vachoux à la Comédie. Sous son mandat, Besson lui confie deux Marivaux en un acte, *Le Legs* et

L'Epreuve, et *Le Suicidé* de Nicolai Erdman.

Déterminante, la rencontre avec Patrice Chéreau. Stratz en suit en France, à Bayreuth, les répétitions. Mobilisé, affirmant des points de vue, il entre en matière aussi bien sur les textes que sur la mise en scène: pourquoi tel geste, pourquoi cette entrée-là, quelle motivation à telle réplique? C'est en s'interrogeant, souvent naïvement, que Stratz faisait surgir de nouvelles solutions, avancer le travail.

De 1982 à 1989, il est l'un des interlocuteurs les plus actifs et les plus nécessaires du metteur en scène français au Théâtre des Amandiers de Nanterre. Sur des sujets aussi divers que le choix des pièces, les distributions, la réalisation scénique, l'édition et les travaux de l'Ecole.

En acceptant de prendre la direction de la Comédie de Genève, Claude Stratz comptait sur la collaboration de Frédéric Robert, décorateur et scénographe, avec qui il a réalisé presque tous ses spectacles depuis 1975, et qui a signé le magistral décor de *Chacun à son idée*. La mort prématurée de ce grand artiste, survenue le 2 janvier 1990, est une perte immense. ■

PRIX DES MUNITIONS

Le Conseil fédéral rectifie

(réd) Alors que chacun était secoué par les événements de Roumanie, le peuple suisse a appris avec consternation que le Conseil fédéral s'était trompé dans le calcul, ou lors de l'annonce, des prix des munitions vendues pour le tir hors service.

Il importe donc de publier son communiqué rectificatif qui aurait pu échapper. **Prix des munitions pour le tir hors service. Rectification: 32 au lieu de 30 centimes.**

Le Conseil fédéral a arrêté hier, le 20.12.89, une nouvelle réglementation pour la vente des munitions pour le tir hors service. Un prix unitaire sera désormais valable pour les munitions des fusils 57 et 90. De 1990 à 1992, le prix de la cartouche de fusil sera de 32 centimes et non pas de 30 centimes comme annoncé par erreur.

Le prix de vente ne sera plus calculé d'après le coût total, comme par le pas-

sé, mais en se fondant sur les coûts de remplacement variables, qui découlent effectivement des tirs hors service. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, l'exploitation inégale des installations de production n'aura plus d'influence sur les prix. En outre, comme les munitions d'exercice (munitions B) et les munitions de fête (munitions C) seront vendues au même prix, les frais d'administration pour le contrôle de l'utilisation seront supprimés. La nouvelle réglementation sera intégrée à l'ordonnance du Département militaire fédéral sur le tir.

Le communiqué indique encore que des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du chef de la section de la planification des finances et des coûts d'exploitation de la Direction de l'administration militaire fédérale, où il peut être atteint par téléphone dès 1300 heures (sic). ■